

Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo flamant rose

Découvrez cette espèce emblématique de Camargue



Durée : 5 jours.

Lieu du séjour : France – Camargue.

Nombre de participants : Minimum 4 – maximum 8.

Tarif : 950€.

Dates 2025 : du lundi 06 janvier 13h00 au vendredi 10 janvier 13h00.

Thématiques : Flamant rose – avifaune camarguaise – paysages.

Début de prise en charge : Aéroport ou gare de Montpellier ou hébergement.

Fin de prise en charge : Aéroport ou gare de Montpellier ou hébergement.

Présentation du séjour

Bienvenue en Camargue ! Fief du flamant rose, espèce emblématique et de plus en plus photographiée. On peut dire que depuis quelques années celui-ci ne manque pas de se faire remarquer, il n'y a qu'à voir la quantité d'objets dérivés confectionnés à son effigie ! Durant ce stage dédié à sa parade, il sera donc notre sujet principal ! Mais pas seulement. En effet, les autres espèces de l'avifaune camarguaise recevront également toute notre attention. Le flamant rose, reconnaissable par sa silhouette caractéristique, arbore ses couleurs les plus vives à cette saison puisque c'est à cette période que les couples se forment à l'issue d'une parade effectuée par les mâles qui tentent de séduire les femelles. Nous profiterons donc de cette effervescence pour immortaliser cette tranche de vie particulièrement active du flamant rose.

Les apports photo

Comme souvent lors de mes stages photo, j'essaye d'aborder de nombreuses thématiques afin que chacun puisse découvrir, apprendre et peaufiner ses propres compétences de photographe et de naturaliste. Dans ce séjour, l'accent est mis sur l'approche photographique visant à immortaliser la parade des flamants roses mais également sur la photographie créative. Cette deuxième approche vise à vous faire sortir des sentiers battus et à transformer le flamant rose en un sujet photographique esthétique et source d'inspiration inépuisable. A ce titre, j'ai publié en 2019 un livre artistique ayant comme sujet le flamant rose et s'intitulant « Flamingo ». Si vous vous promenez sur mon site web, n'hésitez pas à aller voir de quoi il s'agit car à l'occasion de ce stage photo c'est vers cette approche photographique particulière que je pense vous emmener !

L'avis de votre guide

« J'ai mis les pieds en Camargue pour la première fois en 2008. A cette époque j'avais été subjugué par la diversité et l'abondance faunistique de cette région. Aujourd'hui, cette fascination est toujours intacte et je suis ravi à l'idée de pouvoir vous la partager avec vous durant ces quelques jours ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- L'envol des flamants roses en fin de journée
- L'effervescence dans les marais, roselières et tamaris
- Les couleurs rougeoyantes au soleil couchant
- Les différentes attitudes qui composent la parade du flamant rose
- Les paysages et l'ambiance camarguaise



Votre stage jour par jour

Jour 1 – Ce séjour commencera sur les chapeaux de roues en début d'après-midi du J1 ! Après un rapide tour de table et présentation du séjour, nous partirons au parc ornithologique du Pont de Gau pour profiter de l'après-midi et du coucher de soleil. Retour au gîte et repas du soir.

Jour 2 – Tôt le matin nous partirons non loin de notre hébergement au nord-ouest de la Camargue pour essayer d'observer et de photographier la panure à moustache ou encore la rémiz penduline. Vous l'aurez deviné, nous passerons cette matinée dans de grandes roselières ! En fin de matinée nous rentrons au gîte afin de faire un brunch et nous enchainons avec un point théorie qui abordera l'ensemble des techniques que nous utiliserons durant ce séjour. Coucher de soleil sur le terrain et retour au gîte pour le repas du soir.

Jour 3 – Pour cette deuxième matinée nous prendrons la route vers Arles et le nord de la Camargue. Retour en fin de matinée pour bruncher et première séance d'analyse et de critiques d'images ! En milieu d'après-midi nous reprendrons la route pour le parc ornithologique où nous resterons jusqu'au coucher du soleil ! Retour au gîte et repas du soir.

Jour 4 – Comme les jours précédents nous serons tôt le matin sur le terrain afin d'assister au lever de soleil et d'immortaliser l'avifaune camarguaise. Retour au gîte en fin de matinée, brunch et départ pour une dernière sortie dédiée à la parade des flamants roses. Un spectacle à ne pas manquer ! Retour au gîte et repas du soir.

Jour 5 – Dernière matinée avant la fin du séjour, nous serons sur le terrain pour profiter un maximum du temps qu'il nous reste et retenter à nouveau notre chance sur le site à panures à moustaches, bruant des roseaux, rémiz penduline ou encore talève sultane ! Brunch au gîte, débriefing et fin de séjour.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Mas camarguais en base en chambre double (Twin) – possibilité d’avoir une chambre individuelle (supplément de 285€).

Transports : Véhicule 9 places type Renault Traffic.

Repas : Petit déjeuner, déjeuner et dîner se prendront au gîte.

Condition physique : Ce séjour ne nécessite d’avoir une capacité physique particulière. Nous serons souvent assez proches des points de stationnement.

Climat : A cette époque de l’année il peut déjà faire froid et venteux. Prévoyez donc des vêtements en conséquence.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Il n’y a pas de formalité particulière à effectuer pour ce séjour. Une pièce d’identité en cours de validité est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d’avion)
- contrat d’assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

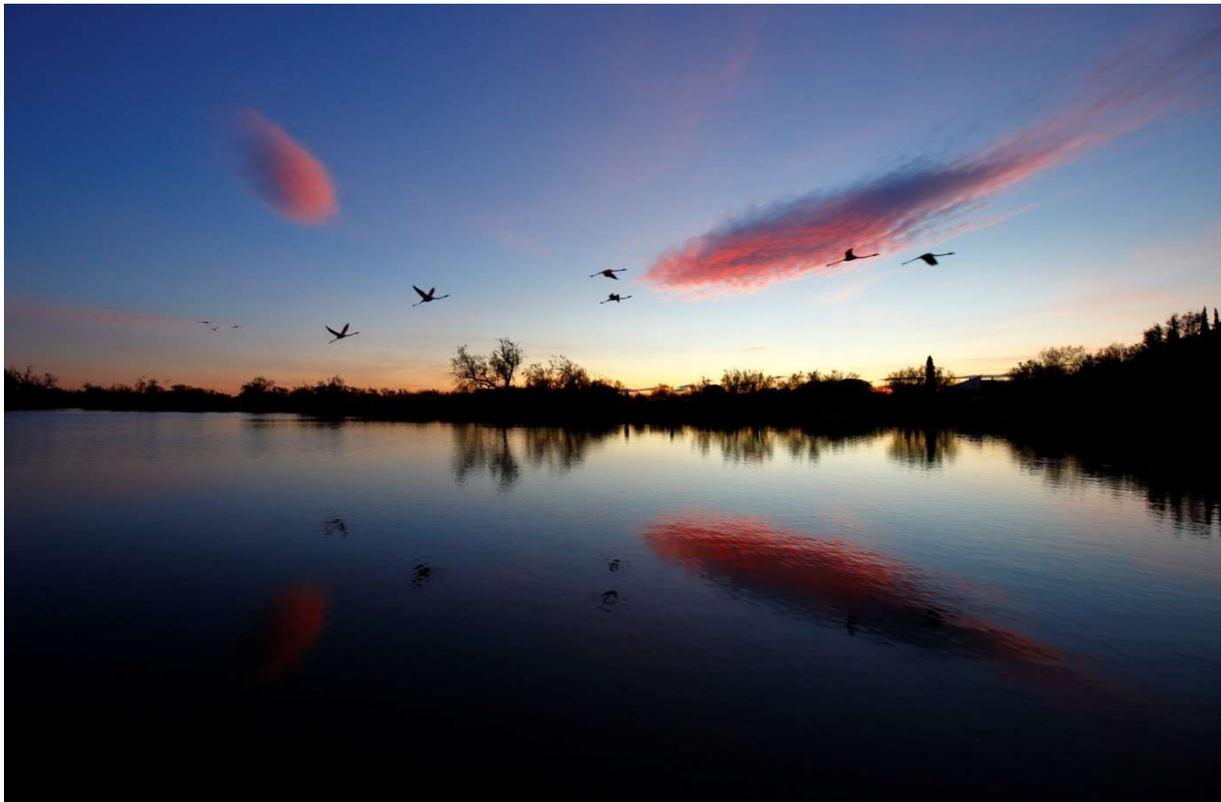
- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs et grand-angle)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- trépied
- pc portable
- lampe frontale

Vêtements

- pantalon rando
- polaire ou doudoune
- veste imperméable et chaude
- une paire de chaussures de rando
- casquette ou bonnet

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est obligatoire pour faire le point sur votre état de santé général. Veillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



Informations pratiques

Tarif : 950€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir au J5 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement en Mas camarguais.

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend ».

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurincio, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com